

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE ARGIL MINING CO LTD »

Siège Abidjan Yopougon Niangon base CIE,  
carrefour Policier, en face de ENIC Formation, Lot 00, Ilot  
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ARGIL MINING CO LTD »

Objet : Recherches minières, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon base CIE,  
carrefour Policier, en face de ENIC Formation, Lot 00, Ilot  
00

Dirigeant(s) M ASSAMBOUA YESSOH BOGUI ROMARIC  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06914 du 16/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48715/GTCA/RC/2024 du 16/08/2024

